

GERER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DE L'ENTREPRISE

OBJECTIFS

Evaluer les risques psychosociaux, planifier des mesures adaptées et donner la priorité aux mesures susceptibles d'éviter les risques le plus en amont possible, comme l'exige la réglementation.

PUBLIC / PRE-REQUIS / EFFECTIF

Toute personne intervenant dans la rédaction du document unique d'évaluation des risques professionnels, Dirigeants, membres du C.H.S.C.T., encadrement.

Groupes de 5 à 10 personnes (conditions optimales).

DUREE

2 jours (14 heures).

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Stage animé par un consultant spécialiste de l'accompagnement des entreprises sur les problématiques de risques.

Formation pragmatique s'appuyant sur l'activité des participants, incluant des études de cas pratiques et des simulations.

Un support est remis à chaque participant.

METHODE ET OUTILS D'EVALUATION / SANCTION DE LA FORMATION

A chaque phase du programme, un questionnaire et/ou un exercice pratique permet au participant et au formateur de mesurer les acquis, les points non intégrés ou mal assimilés.

Une attestation de présence sera remise en fin de stage.

PROGRAMME

LES RESPONSABILITES DE L'EMPLOYEUR

Que dit la loi ?

Les risques et les coûts en cas d'infraction

LES DIFFERENTES PATHOLOGIES

Le stress au travail

Les violences internes et externes

L'épuisement professionnel

Les autres formes de souffrance

Les conséquences sur la santé

L'IDENTIFICATION DES SITUATIONS CRITIQUES

La grille d'identification des risques psychosociaux au travail

Les différents modèles d'analyse

Les facteurs de risque

Les signes d'alerte

Le CHSCT et le DUERP

LA MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE PREVENTION

Les acteurs internes et externes de la prévention

Les obligations de résultat de l'employeur

Les différentes étapes de la mise en place

Les indicateurs

La prise en charge des salariés en souffrance

Les actions de prévention

Le suivi du plan de prévention